

14 novembre 2023 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

# Prise de parole du Président de la République lors de son déplacement dans le Pas-de-Calais suite aux inondations.

Merci beaucoup d'être présents.

Écoutez, je voulais avant toute chose, en étant présent ici avec les ministres, dire la solidarité et le soutien de la Nation tout entière aux habitants du Pas-de-Calais, aussi aux communes du Nord, mais aux habitants de toutes ces vallées qui sont touchées dans les moments si difficiles qu'ils vivent, avec des inondations maintenant depuis plusieurs jours et une situation qui continue d'être difficile et qui le sera dans les heures à venir. Je sais combien la fatigue s'installe, parfois le désespoir. On a visité des familles de sinistrés et donc c'est vraiment un message de soutien, d'accompagnement, de solidarité de la Nation tout entière que nous adressons.

Je veux ici vraiment remercier l'ensemble des forces qui se sont mobilisées avec une solidarité exemplaire depuis le début du mois de novembre et depuis que tempêtes et pluies ont commencé et que ces inondations se sont installées, autour du préfet de région et du préfet du Pas-de-Calais et de l'ensemble des services de l'Etat. Le préfet du Pas-de-Calais a été à pied d'œuvre, je l'ai mesuré moi-même, jour et nuit. La cellule de crise a été constamment activée, donc je remercie l'ensemble des services de l'Etat, évidemment, nos pompiers et sapeurs-pompiers, avec là aussi une solidarité nationale. On a vu des sapeurs-pompiers de la France entière, vous en avez vu ici à quelques mètres, venir prêter main-forte en solidarité. Remercier nos pompiers, nos gendarmes et nos policiers qui ont été également mobilisés, la protection civile et les collectivités territoriales qui, là aussi, dans une solidarité exemplaire, ont apporté du soutien. Et évidemment, remercier les maires et l'ensemble des services des communes. On a près de 250 communes qui sont touchées dans le département. Les maires ont été à pied d'œuvre, jour et nuit, avec un dévouement et une exemplarité sans faille et je veux ici leur dire vraiment mon admiration et mon soutien plein et entier. L'ensemble des personnels municipaux sont inclus dans ces félicitations.

Je l'ai dit là aussi, nous avons également pu avoir le concours de Voies navigables de France et nous continuerons de l'avoir, qui joue un rôle essentiel. Alors, nous avons fait le maximum, ce collectif, pour éviter d'abord, durant les derniers jours, des victimes. Et je veux ici le redire. Malgré l'importance de ces intempéries, de la tempête, malgré les terribles événements que nous avons subis, grâce aux travaux qui avaient été faits après 2002, grâce au dispositif France Alerte qui a été mis en place, on a pu protéger les vies. Mais les dégâts sont considérables et on a encore une situation qui est extrêmement fragile.

Dès cet après-midi, l'ensemble des communes du département qui en ont fait la demande, un peu plus de 200, seront classés en catastrophe naturelle, ainsi qu'une trentaine de communes du département du Nord. En plus de cela, nous avons mis en place un fonds d'indemnisation d'urgence, 50 millions d'euros, mais il sera évidemment évolutif en fonction de la situation, qui accompagne et continuera d'accompagner les collectivités les plus touchées pour que ça aille très vite. Je le dis ici aussi à nos amis normands et bretons. Ils ont été touchés par la tempête il y a quelques jours, j'étais auprès d'eux mais toutes les communes ne sont pas dans les règles des catastrophes naturelles. Nous allons donc mettre en place aussi un fonds d'indemnisation pour les communes pour les accompagner, mais elles ne sont pas dans le même dispositif. Je le dis de manière très simple. Pourquoi ? Parce que les tempêtes, le grand vent sont couverts par le système des assurances et ça ne fonctionne pas de la même manière et elles ne sont pas couvertes par le système catastrophe naturelle, ce qui est le cas pour les inondations. Je le dis parce que si on a des compatriotes en Normandie ou en Bretagne qui nous écoutent, ils pourraient se poser la question, les choses sont différentes. Donc on va mettre aussi en place un fonds d'urgence et d'indemnisation.

À côté de ça, je remercie la Fédération des assurances. Nos assureurs vont se mobiliser à pied d'œuvre avec des dispositifs nationaux et locaux pour une très grande réactivité des dossiers. Nous serons aussi aux côtés pour accompagner, et je remercie le département et la région qui ont décidé aussi d'accompagner et de prendre en charge les systèmes de franchise pour qu'il y ait véritablement des financements rapides et pour accompagner les ménages qui sont les plus modestes pour mettre en place à leur côté des dispositifs d'État. Au-delà de ces mécanismes et de cette réponse rapide en termes d'assurance, on va évidemment se concentrer sur l'urgence opérationnelle. L'urgence opérationnelle, c'est justement de continuer à pomper cette eau qui monte et de la faire descendre. Les heures à venir seront difficiles. C'est aujourd'hui la plus grande opération de pompage que la Sécurité civile n'a jamais faite en France avec des dispositifs de la France entière qui sont mobilisés. On a deux pompes qui sont en particulier financées et mises à disposition là, tout de suite, des waterings qui étaient attendues et qui vont permettre de tenir. On a des systèmes de pompe à la fois de forte capacité et permettant aussi de libérer les habitations qui seront déployées et qui continueront d'être déployées dans les prochaines heures et les prochains jours.

Ensuite, c'est l'accompagnement des personnes. Donc, on va accompagner sur le plan des assurances, je l'ai évoqué. Nous allons évidemment accompagner nos agriculteurs. Le ministre a présenté le dispositif ce matin et il sera parachevé dans les prochaines heures. Il va toucher évidemment le Pas-de-Calais, le Nord, mais également la Normandie et la Bretagne pour les événements qu'ils ont subis. Et donc, on va mettre en place un fonds spécifique qui va venir compléter ce que le dispositif « Calamités agricoles » a mis en place. Et donc vous le savez, il y a quelques mois, on a créé un dispositif qui n'existait pas jusqu'alors pour permettre d'accompagner face à ces sinistres naturels nos exploitants agricoles. On va mettre en place un fonds qui permettra d'accompagner les pertes de productions exceptionnelles. On avait tout à l'heure des producteurs d'endives qui manifestement auront tout perdu. Ce fonds permettra d'accompagner les pertes de matériel et les besoins de production, et donc de limiter au maximum le reste à charge pour nos agriculteurs en même temps qu'ils bénéficieront des systèmes qui vont à tout le reste du monde économique sur lequel je vais revenir. Pour le reste du monde économique, le ministre est là, qui a présenté là aussi le dispositif ce matin. On va mettre en place des mécanismes avec l'URSSAF pour échelonner les échéances, sur le fiscal et le social aussi pour reculer les échéances pour les entreprises, qu'il s'agisse des indépendants, des petites entreprises ou des entreprises les plus grandes.

Je le dis ici pour que les indépendants qui nous écoutent sachent qu'ils sont aussi éligibles à ces dispositifs. Il y en a beaucoup dans le monde agricole comme dans l'artisanat ou le commerce qui sont touchés aujourd'hui dans les communes. Je pense à Saint-Omer où vous avez plusieurs commerces qui ont été aussi touchés et plusieurs maraîchers sont des indépendants sur le plan du statut. Ils seront accompagnés avec ces échéanciers fiscaux et sociaux et avec également des mécanismes de chômage partiel qu'on va mettre en place. Je le dis pour nos compatriotes qui nous écoutent. Les dossiers sont en cours d'instruction. Plusieurs dizaines ont déjà été acceptés. Il y aura des annonces d'ici la fin de semaine qui seront faites de manière ciblée à toutes celles et ceux qui ont fait les demandes et qui sont touchés. Voilà ce que je voulais ici dire. Donc, on va continuer de suivre toutes ces situations particulières pour accompagner les ménages et autres.

Dans l'accompagnement, évidemment, on va aussi être auprès des familles et des enfants. Plusieurs milliers d'enfants n'ont pas d'école depuis la semaine dernière, on le sait, qu'il s'agisse de l'Audomarois, du Montreuillois, Boulonnais ou autres et j'espère qu'ils pourront revenir le plus vite possible. On va également accompagner les familles d'abord pour le soutien scolaire et pour le soutien aux fournitures, parce que ce sont des choses très concrètes, mais beaucoup ont tout perdu et parfois les fournitures des enfants. Et donc là aussi, on va mettre en place des mécanismes pour être à leur côté.

Enfin, il faut préparer la suite, et je conclurai sur ce point, dès maintenant, et tirer toutes les leçons. Si nous en sommes là, c'est parce qu'on a tiré les leçons de 2002, mais aussi des mécanismes d'alerte indispensables. Qu'est-ce qu'on doit retenir de cette crise ? Et moi, j'écoute ce que nous disent les élus, les agriculteurs, les gens du terrain.

Premièrement, que le système de curage et d'entretien des cours d'eau, des ruisseaux, des différents dispositifs, n'est plus adapté. Il est devenu trop compliqué avec le temps, les réglementations sont trop lourdes et il n'est pas parfois fait de manière assez régulière. Et donc, on va lancer d'abord un mécanisme de simplification profonde et un grand plan dans la région et partout où il faut le faire, pour pouvoir reprendre dans les meilleurs délais ce curage et permettre d'éviter les phénomènes comme ceux qu'on vient de vivre. Ensuite, j'ai décidé de confier à Monsieur le maire de Saint-Omer une réflexion et des propositions concrètes pour améliorer justement le système d'évacuation de tous ces cours d'eau vers la mer et de lien justement des cours d'eau à la mer et de tous les dispositifs que nous devons et pouvons mettre en place qui permettent d'éviter ces « effets de cuvette », cette accumulation d'eau dès qu'on a des précipitations importantes, et en particulier en s'inspirant des exemples européens les plus probants. Je pense en particulier à nos amis néerlandais, au moment même où nos voisins belges vivent exactement ce que nous sommes en train de vivre, et j'ai une pensée aussi pour eux.

J'ai aussi pris l'engagement et je continuerai sur ce point, d'accompagner la reconstruction. On aura à la chiffrer mais nous allons mettre en place des dispositifs simplifiés et donc lever des règles et des contraintes et permettre aussi au côté de l'équipe préfectorale qui a fait un travail remarquable et que je salue une fois encore d'avoir une petite cellule dédiée, qui dans la durée, accompagnera cette reconstruction avec l'ensemble des élus du monde économique. On va faire simple, rapide en tirant les leçons du passé, donc en faisant résilient. Mais tout ça suppose d'y mettre du financement, de la simplification réglementaire inutile et de savoir tirer les leçons de ce que nous venons de vivre. Je vais maintenant répondre à vos questions.

Journaliste

Monsieur le Président, avez-vous une première évaluation de l'étendue des dégâts ? Et on a entendu aujourd'hui beaucoup d'inquiétudes sur les indemnisations, vous parliez de dispositifs, de procédures, quelles garanties concrètes pouvez-vous prendre aujourd'hui pour les indemnisations rapides ? Qu'avez-vous obtenu des assureurs notamment ?

Emmanuel MACRON

Il est d'abord trop tôt pour donner un chiffre aujourd'hui, parce que vous avez encore des gens qui sont complètement dans l'eau. Les chiffres individuels n'ont pas été faits par les assureurs. Je ne sais pas vous dire, aujourd'hui, la totalité des choses parce qu'on a encore, vous le voyez bien, des précipitations et les prochaines heures et la nuit à venir seront encore des moments où il nous faudra tenir. Et c'est aussi pour ça que je suis là. Parce que même si ça a commencé il y a maintenant plusieurs jours, au début de ce mois, ce n'est pas fini. La décrue va ensuite s'entamer. Et donc, nous devons d'abord tenir face à des situations qui vont rester tendues, où l'eau va parfois, dans certains endroits, continuer de monter ou reprendre sa montée. Et ensuite, on entamera normalement une phase de décrue qui va prendre plusieurs jours. Ça n'est qu'à l'issue de celle-ci qu'on pourra commencer à avoir des chiffres solides. Et parfois sur certaines habitations, on sait que ce seront plusieurs semaines, voire plusieurs mois pour avoir des vrais chiffres définitifs. Donc, je serai très prudent sur ce point.

Malheureusement, nous connaissons ces dispositifs. Nous avons mis en place, nous, tout ce qui était à faire auprès des collectivités locales, des acteurs de soutien pour, justement, très concrètement, d'abord là, permettre de servir les repas. Ici même, on a 200 repas matin, midi et soir qui sont servis. Ça, ce sont des mécanismes immédiats d'indemnisation aux collectivités locales, qu'on met en place, et de soutien. On a mis en place le fonds d'urgence, que j'évoquais, à la fois pour les collectivités locales et on en met en place pour l'agriculture. Et on a le mécanisme d'accompagnement pour les professionnels. Pour les particuliers, c'est les assurances qui vont se mobiliser, mais avec une réactivité, et je les en remercie, qui est maintenant bien rodée. C'est pour ça qu'on a été très vite pour prendre les arrêtés de catastrophe naturelle. Les assureurs vont se déployer. Ils commencent déjà partout où c'est possible. Ce qu'il faut comprendre, c'est que dans certaines maisons comme ici, quand l'eau n'est pas descendue, vous ne pouvez pas faire le constat et vous ne pouvez pas commencer les mécanismes d'assurance. Donc, ça sera fait très vite. On va y veiller, je sais pouvoir compter sur la mobilisation de nos assureurs et on va mettre en place des mécanismes très rapides pour qu'il puisse y avoir justement un accompagnement financier immédiat pour aider à racheter des effets personnels et se réorganiser. Et c'est sur ces mécanismes que viendront se greffer la région et le département que je remercie.

Journaliste

Monsieur le Président, justement à propos des assurances, la Fédération française des assureurs représentée ici a indiqué, ce matin, souhaiter que la surprime, liée justement aux catastrophes naturelles, passe de 12 à 18 %. On le comprend, vu le contexte, que c'est évidemment une mauvaise nouvelle pour les assurés. Est-ce que vous soutenez cette décision ?

Emmanuel MACRON

Je ne vais pas ici mener un débat qui doit d'abord être instruit par le Ministre des Finances et faire l'objet d'une discussion. De toute façon, ce que nous voyons, c'est ce qui nous a conduit à créer ce mécanisme pour nos agriculteurs : c'est que l'adaptation de notre pays au dérèglement climatique suppose de changer toutes nos habitudes et toutes nos structures. Et il faudra qu'on repense en profondeur notre système, pas simplement avec des chiffres sur les surprimes.

Regardez ici, dans ce département, il y a six mois, on disait : « il y a une sécheresse historique, on sort de l'hiver, on n'a jamais été aussi sec, ça va être dramatique, etc. » Et on a des crues centennales sur certains cours d'eau. C'est exactement ça, le dérèglement climatique. Ce sont des événements qui peuvent être complètement contraires, mais qui sont beaucoup plus brutaux et beaucoup plus réguliers. Ce qui veut dire que ce sur quoi nous avons basé l'organisation de nos paysages, nos organisations productives ; ce pour quoi on vous parle tant d'artificialisation des sols en disant qu'il faut aussi des mécanismes pour ne pas tellement artificialiser, ce n'est jamais populaire quand on le dit par temps de paix. On voit ce que ça donne. Quand vous avez beaucoup d'artificialisation, l'eau ruisselle sur les mêmes endroits, elle vient s'accumuler. Ça vous montre la nécessité de ces politiques.

Et évidemment, les mécanismes d'accompagnement financier doivent évoluer. On l'a fait pour le monde agricole, en mobilisant à la fois du public et du privé. On devra le faire sur les grands risques et ça, c'est une discussion à voir avec les assureurs et les réassureurs.

Journaliste

En matière de construction justement, vous disiez qu'il faut tirer les leçons. Est-ce qu'il faut continuer de construire dans certaines zones qui, aujourd'hui, sont complètement inondées ou inondables ?

Emmanuel MACRON

D'abord, on a tiré les leçons après 2002 et on a un document qui en découle et qui font que vous avez eu beaucoup moins de dégâts qu'il n'y en avait eu sur des événements moins importants. Et je pense qu'il faut, là-dessus, avoir une cartographie claire, mais il ne faut pas non plus faire de la surréglementation. Donc, je le dis ici, et on l'évoquait ce matin : oui, les gens retrouveront leur maison et oui, on continuera à habiter, à vivre, à pouvoir travailler dans le marais, en particulier, parce que les gens y tiennent et parce que c'est magnifique.

La question, c'est simplement de construire des mécanismes à la fois pour curer comme il le faut, pour permettre d'aller à la mer plus facilement, d'améliorer l'organisation, parfois les sols, de désartificialiser à certains endroits pour que le sol absorbe mieux. Donc on doit regarder au plus près du terrain. Il ne faut pas faire de déclaration. Ce qui est vrai, c'est que ces dernières années, on a beaucoup progressé sur ces sujets, mais on voit bien qu'on doit continuer d'avancer. Donc oui, on pourra réhabiter. Mais oui, il faut à chaque fois s'adapter.

Journaliste

Est-ce que vous reviendrez dans l'Audomarois ?

Emmanuel MACRON

C'est surtout pour le revoir sous le soleil magnifique, et sous le soleil. Je reviendrai, bien sûr. Et surtout, on va, dans la durée, être aux côtés des habitants. Je voulais être là parce que je sais qu'il y a une fatigue qui s'installe, parfois de la colère, parfois de la résignation. On est à vos côtés, et la Nation tout entière est à vos côtés. Mais je reviendrai et je vais surtout suivre dans la durée, avec l'ensemble des services de l'État, des élus que je salue, une fois encore, pour que tout ça suive, incontestablement.

Journaliste

Monsieur le Président, à ceux qui ne pourront pas passer l'hiver dans leur maison. J'ai rencontré un homme ce matin à Saint-Omer qui me disait qu'il faudra attendre six mois avant de pouvoir retourner à ma maison. Comment vont-ils faire ?

Emmanuel MACRON

Alors, ce sera du cas par cas. Là encore, je vous le dis, ça dépend de la décrue, une fois qu'elle sera faite. Mais il est tout à fait clair que, et on le sait, on aura des mécanismes de relogement qui peuvent être plus durables. Et on sait qu'on aura des maisons, compte tenu parfois de leur vétusté et du nombre de jours qu'elles auront passé quasiment sous l'eau, en tout cas, avec le rez-de-chaussée parfois plus inondé, qu'il faudra complètement reconstruire. Donc ça, ce seront des dispositifs au cas par cas et qui sont pilotés par la cellule de crise. Mais c'est tout à fait vrai, ces situations existeront.

Merci. Bon courage à tous et toutes.